

Postulat Monique Ryf et consorts – Pour s’y retrouver dans la foison des informations : création d’un « guichet familles »

Texte déposé

Des familles multiples et toutes différentes

Les modèles de forme familiale évoluent de plus en plus rapidement dans notre société. Selon les derniers éléments statistiques, le canton de Vaud compte 107'000 familles avec enfants de moins de 25 ans (référence « portraits des familles vaudoises » – moyenne 2011-2013 ; SASH). Cette statistique comprend tous les modèles familiaux actuels, soit les couples mariés, les couples parentaux, les couples du même sexe et les familles recomposées. Dans ce nombre, on trouve 18'359 familles monoparentales avec enfants de moins de 25 ans.

Par ailleurs, la population vaudoise est composée à 34 % de personnes de nationalité étrangère. Et, selon *Statistique Vaud*, ce sont les migrations qui constituent le principal moteur de l'évolution démographique vaudoise.

Autant de modèles et autant de cultures qui révèlent l'évolution sociologique de notre société. Autant de modèles qui impliquent aussi des besoins en information de plus en plus élevés pour s'y retrouver dans les différentes prestations et les différents services à disposition.

Dans le canton de Vaud, les prestations pour les familles sont extrêmement nombreuses, tout comme les services à disposition et dans des domaines aussi variés que les aides financières, la formation, l'accueil préscolaire, l'école et l'accueil parascolaire, les vacances, les loisirs, le sport, la culture, le logement, la santé, la prévention, l'intégration et la participation citoyenne, et j'en passe.

Face à une aussi grande diversité de thématiques, réparties dans des départements différents, mais aussi dans des organisations à but non lucratif ou des fondations, les familles ne s'y retrouvent que difficilement, que ce soit pour avoir simplement des informations ou pour obtenir des soutiens adéquats. Devant cette difficulté, elles renoncent parfois à des aides qui pourraient être précieuses, et qui concernent les plus souvent des enfants et des jeunes.

Il semblerait donc judicieux d'avoir à disposition un point d'accès permettant de réorienter de manière adéquate les familles de ce canton. Une publication de Pro Familia de 2016, intitulée *Les attentes des familles* mentionne ainsi qu'un regroupement tel que demandé serait une aide précieuse.

A l'appui de cette demande, on peut souligner que l'accès facilité à ces informations pour toutes et pour tous et en particulier pour les familles défavorisées serait indéniablement un encouragement à l'égalité des chances et à l'égalité de traitement. Une information globale permettrait de donner une visibilité accrue, non seulement à la politique familiale vaudoise, mais aussi à toutes les organisations actives dans ces domaines. Cette synergie serait également très favorable pour une rationalisation des ressources et une meilleure coordination entre tous les acteurs présents sur le marché.

Plusieurs cantons se sont déjà emparés de cette thématique et y ont répondu de manière diverse. La plupart du temps, ce service est regroupé sous le nom de « guichet social ». On peut ainsi mentionner celui du

canton de Fribourg ou, dans le canton de Genève, le service d'accueil des Centres d'action sociale et de santé (CASS) ou encore ce qui était en ville de Neuchâtel la Boutique d'information sociale.

L'inconvénient de ces modèles ? la dénomination : guichet social. Ou plus encore son nom ET son intégration dans un centre social. Le fait de passer par un organisme ayant cette dénomination est déjà — en soi — un élément de stigmatisation et un frein réel à la recherche d'informations. Et cela est d'autant plus évident que la famille ou ses membres sont fragilisés d'une manière ou d'une autre et craignent plutôt d'avoir recours à une structure avec une connotation sociale.

La forme que devrait avoir ce « guichet familles » est bien entendu à définir. Il s'agirait de coupler judicieusement une base de données accessible de manière virtuelle – de manière à diffuser les informations destinées aux familles le plus largement possible, avec des guichets bien réels, décentralisés et desservis par des professionnel.le.s pour répondre à des besoins de proximité. Sur le modèle des agences d'assurances sociales, mais basés sur les informations aux familles.

Soulignons encore que la mise en place de telles structures correspondrait pleinement à un des axes prioritaires du programme de législature du Conseil d'Etat, soit la cohésion sociale et la qualité de vie de la population de ce canton.

Au vu de ce qui précède, j'ai l'honneur de demander au Conseil d'Etat d'étudier l'opportunité de réaliser un « guichet familles » regroupant non seulement les informations d'accès aux prestations sociales multiples, mais également toutes les informations utiles concernant les familles, ceci dans un souci d'égalité des chances.

Renvoi à une commission avec au moins 20 signatures.

*(Signé) Monique Ryf
et 33 cosignataires*

Développement

Mme Monique Ryf (SOC) : — Je vais vous poser trois questions, qui vous sembleront certainement un peu idiotes ou qui ne vous concernent pas forcément ; ce sont des questions toutes simples.

« D'ici quinze jours, ce seront les vacances scolaires dans le canton de Vaud. J'ai deux enfants de moins de quinze ans — vous aurez compris que le " je " ne se rapporte pas à ma situation personnelle — je travaille à 80 %, je n'ai plus qu'une semaine de vacances que j'aimerais garder pour la période de Noël ; où puis-je trouver des camps ou des passeports vacances pour mes enfants, où ils sont pris en charge pour la journée continue ? Question subsidiaire : où puis-je trouver une aide financière, car mon budget ne me permet pas de payer ces deux semaines de vacances ? »

« Mon ado est en dixième année, il doit commencer à chercher une profession qui pourrait l'intéresser. Qui pourrait l'aider à trouver des stages en entreprise ? »

« Famille recomposée, nous travaillons, lui à plein temps et moi à temps partiel. Ensemble, nous avons quatre enfants à charges différenciées à des temps différents. Comment établir un budget qui tienne compte de ces composantes ? Y a-t-il des aides financières possibles ? »

Vous conviendrez qu'il est plus ou moins facile de répondre à ces questions. C'est nettement plus facile quand on navigue aisément sur le net, qu'on a un bon réseau autour de soi, avec une bonne intégration, de la famille à proximité et quand on connaît le fonctionnement des institutions. Cela devient nettement plus difficile quand une ou plusieurs de ces conditions font défaut et cela devient quasiment impossible pour les familles les plus défavorisées. Les trois questions que je vous ai posées ne tombent pas du ciel : ce sont des exemples parmi d'autres qui arrivent sur la ligne téléphonique de Pro Juventute. Je déclare mes intérêts : je suis responsable de Pro Juventute pour la Suisse romande. Mais ces questions pourraient aussi bien arriver chez Pro Familia, au Centre social protestant ou encore dans les services des administrations cantonales ou communales.

C'est pour faciliter l'accès à l'information que nous proposons la création d'un « guichet familles » dans le cadre du « bouquet familles ». Entendons-nous bien : la forme à donner à ce guichet peut être multiple. Idéalement, il devrait comprendre une information centralisée et regroupée, soit une forme de base de données qui pourrait être utilisée et diffusée dans des lieux physiques de proximité, pour les familles. C'est la demande faite au Conseil d'Etat par le biais de ce postulat.

Le postulat, cosigné par au moins 20 députés, est renvoyé à l'examen d'une commission.